

MAIRIE de
SAINT-JEAN-SAVERNE

57 Grand Rue - 67700



ARRETE MUNICIPAL N°2025-02

Le Maire de la Commune de Saint-Jean-Saverne,

VU les articles L.2212-1 à 2212-5 et L. 2542-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'article R 225 du Code de la Route

VU l'article R. 26-15 du Code Pénal

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, Départements et Communes

VU la demande de Madame Kehlhoffner Chantal, en date du 16 janvier 2025, pour la pose d'une benne rue des Jardins à Saint-Jean-Saverne au niveau du N°8, par la société CK Balayage sise 2, rue de l'Industrie à GERSTHEIN (67150).

ARRETE

Article 1^{er} La société CK Balayage, est autorisée à occuper le domaine public, au niveau du N°8 rue des Jardins, avec le stationnement d'une benne du lundi 24 janvier 2025 au vendredi 24 janvier 2025.

Article 2 La société CK Balayage est chargée de la mise en place d'une signalisation réglementaire et sa responsabilité serait engagée en cas d'incident sur le site.

Article 3 Ampliation du présent arrêté est communiquée à :
Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Saverne
Monsieur le Directeur Département du SDIS
Aux demandeurs
et affichée selon les coutumes

Fait à Saint-Jean-Saverne, 17/01/2025

Le Maire,

Jean GOETZ

